

Communiqué de presse

MARCHÉ DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE Montée en puissance du déploiement et de l'adoption du FttH

Paris, le 28 février 2019

L'Arcep publie aujourd'hui les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit – abonnements et déploiements – à fin décembre 2018. Ce trimestre confirme la progression continue du nombre d'abonnements et du déploiement du FttH

ABONNEMENTS : La croissance annuelle du nombre d'abonnements à très haut débit atteint pour la première fois deux millions, en très grande majorité grâce à l'essor du FttH

- Au cours du quatrième trimestre 2018, le nombre d'abonnements à très haut débit (débit maximum descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s) a progressé de 615 000 pour atteindre 9,0 millions ; 2 millions d'abonnements supplémentaires ont ainsi été enregistrés en un an, contre 1,5 million un an auparavant. La croissance provient majoritairement de la hausse du nombre d'abonnements en fibre optique de bout en bout, qui augmente de 485 000 par rapport au trimestre précédent, contribuant à près de 80% de l'accroissement total du très haut débit. Au 31 décembre 2018, le nombre d'accès en fibre optique de bout en bout s'élève à 4,8 millions de lignes, soit +1,5 millions un an.
- Au total, le nombre d'abonnements à très haut débit représente 45% du nombre de locaux éligibles au très haut débit, en croissance de 6 points en un an.
- Le nombre total d'abonnements à haut et très haut débit atteint 29,1 millions fin 2018, en croissance de 190 000 en un trimestre et de 700 000 en un an (+2,5%).

DEPLOIEMENTS : Le nombre de locaux rendus raccordables sur le trimestre dépasse pour la première fois le million. Le rythme doit encore s'accélérer.

Sur les quatre derniers trimestres, 3 212 000 locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, dont 1 013 000 au T4 2018. Il s'agit du premier trimestre avec plus d'un million de locaux rendus raccordables.

- Au 31 décembre 2018, 13,56 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 32 % en un an.
- La zone dite « AMII » concentre toujours la majorité des déploiements du FttH au cours du quatrième trimestre. Les 630 000 locaux rendus raccordables ce trimestre en font le plus élevé observé jusqu'ici dans cette zone.
- Le rythme des déploiements des lignes FttH dans la zone d'initiative publique est encore en progression marquée ce trimestre, avec 249 000 locaux rendus raccordables. Le taux de mutualisation progresse légèrement ce trimestre, à 29 %.
- Au total, à la fin du 4^e trimestre 2018, 20,1 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 13,9 millions en dehors des zones très denses.
- Les données des déploiements FttH ont été mises à jour sur le site cartefibre.arcep.fr et en [Open Data](#).

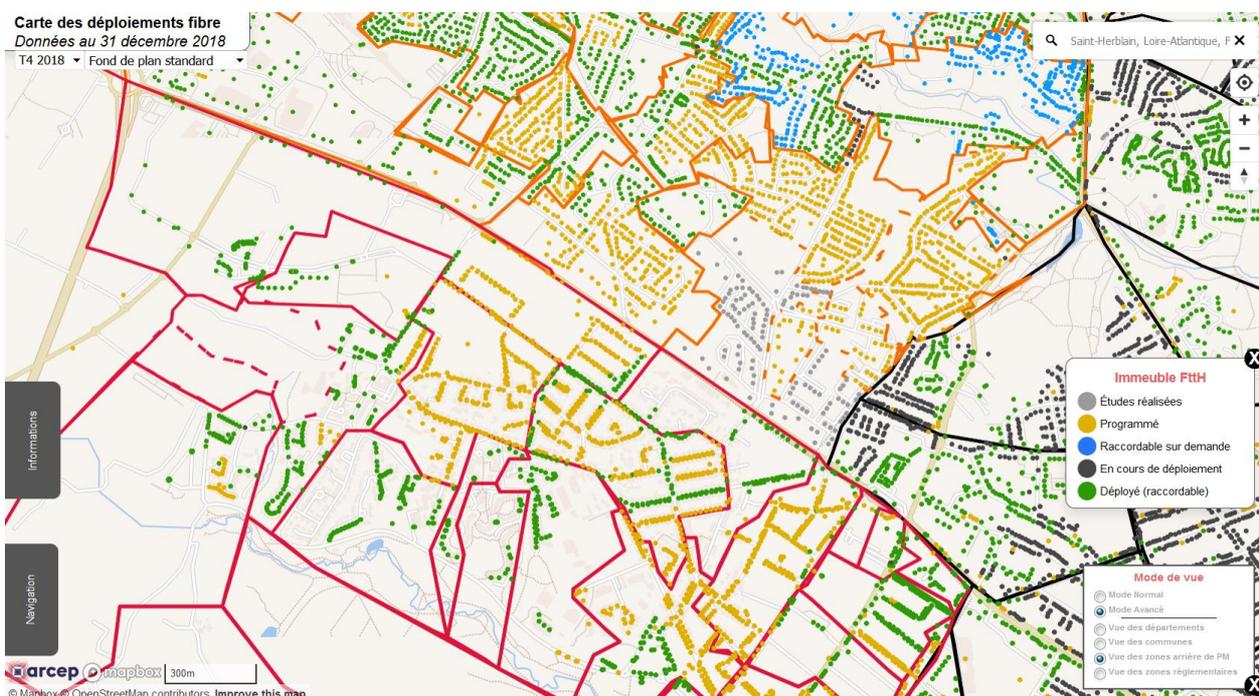
Suivi des déploiements dans les zones d'engagements opposables

A la fin du quatrième trimestre 2018, les lignes raccordables au sein des communes sur lesquelles Orange et SFR se sont respectivement engagés à déployer un réseau FttH dans le cadre de l'article L.33-13 du CPCE représentaient respectivement 48 % et 36% des locaux de ces communes. Pour atteindre leurs objectifs, il est nécessaire que les opérateurs intensifient le rythme de ces déploiements.

Pour rappel, la première échéance des engagements porte sur au moins 92 % de locaux raccordables à fin 2020, le complément devant être « raccordable sur demande ».

Suivi des déploiements FttH sur cartefibre.arcep.fr

Depuis la dernière publication, une nouvelle fonctionnalité permet de visualiser les immeubles sur cartefibre.arcep.fr et de suivre de façon plus précise l'avancée des déploiements FttH. Les données associées sont disponibles en open data.



L'Arcep poursuit en parallèle ses travaux préparant un outil complet de la couverture du territoire par les réseaux fixes toutes technologies confondues, à l'échelle de l'adresse.

Les documents associés

> [L'observatoire des services fixes haut et très haut débit – les chiffres du 4e trimestre 2018](#)

> La carte de suivi des déploiements FttH : <https://cartefibre.arcep.fr/>

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Jean-François Hernandez
hernandez@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 70 33

Suivez l'Arcep

www.arcep.fr
[@ARCEP](https://twitter.com/ARCEP) [f Facebook](https://www.facebook.com/ARCEP)
[in LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/arcep) [d Dailymotion](https://www.dailymotion.com/arcep)

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion